



Mme , Mlle , M. NOM :

PRENOM :

Né(é) le à

Nationalité :

N° de sécurité sociale :

Adresse:

Code Postal:..... Ville :

Pays :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Profession des parents :

Père : Société :

Mère : Société :

Adresse des parents :

Code Postal:..... Ville :

Boursier : Oui Non

Partie réservé à l'administration – ne rien inscrire

Date de réception du dossier :

Date de sélection :

Formation :

Dossier complet

Dossier Incomplet, pièce(s) manquante(s) :

Numéro de dossier :

Photo

FORMATION ENVISAGEE :

Cursus Grande Ecole : Management de l'Environnement

Bachelor en Environnement (Bac+3)

- Admission en B1
- Admission en B2
- Admission en B3

Mastère en Management de l'Environnement (Bac+5)

- Admission en M1
- Admission en M2 en initiale
- Admission en M2 en alternance

BTSA Gestion et Protection de la Nature

- Admission en BTSA1
- Admission en BTSA2

Les critères d'admissibilité sont disponibles sur notre site Internet

LES 5 ETAPES POUR UNE ADMISSION A L'ISE :

1 - Constitution du dossier de candidature : L'étude d'un dossier n'est possible que s'il est complet.

2 - Etude du dossier de candidature : Votre dossier sera étudié par l'école après réception du dossier complet. Un avis vous sera rendu par e-mail dans les 5 jours. Vous devez nous recontacter pour prendre rendez-vous pour les épreuves de sélection.

3 - Epreuve de sélection : Vous êtes convoqués à l'épreuve de sélection. Celle-ci consiste en un entretien de motivation (30 minutes) et des épreuves écrites (30 minutes) : QCM de culture générale et environnementale et test d'anglais.

4 – Admission : Vous recevrez une réponse à votre candidature par e-mail et courrier dans les deux semaines ainsi qu'un dossier d'inscription à compléter.

5 – Inscription : L'inscription ne sera définitive qu'à réception par l'école du dossier d'inscription complet ainsi que d'un acompte des frais de scolarité.

Les pièces justificatives pour compléter un dossier sont :

- Le dossier de candidature complété.
- Pour une admission en 1ère année : photocopies des relevés de notes depuis la classe de première incluse. Les notes du bac pour les titulaires du diplôme.
- pour une admission en 2ème, 3ème et Mastère : relevé de notes du baccalauréat et des autres relevés de notes et titres universitaires obtenus.
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité pour tous les candidats. Pour les candidats étrangers, photocopie de la carte de séjour ou passeport.
- Lettre de motivation (500 mots maximum).
- Un règlement de cinquante euros (chèque ou virement bancaire)¹ au titre du traitement du dossier de candidature. Cette somme restera acquise à l'ISE dans tous les cas.

¹ pour les étudiants hors Union Européenne, un règlement de deux cents euros (200€).

VOTRE SCOLARITE :		
Année Universitaire	Niveau d'études	Nom et ville de l'établissement fréquenté
	1 ^{ère}	
	Terminale	

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'I.S.E. ?

Salon, lequel ? :

Internet, quel site, quels mots clés ?

Recommandation (ami, connaissance, ancien), nom de famille ? :

CIO, forum Lycée :

Autres :

PROJET PROFESSIONNEL

Quel est votre projet professionnel au terme de vos études ?.....

.....

.....

.....

Pour tout renseignement,
contactez le service des admissions :
Tél : 01 30 68 09 10
E-mail : candidats@institut-environnement.org

Je soussigné(e) certifie l'exactitude des informations contenues dans le présent dossier et dans tous les documents joints et reconnaît que la somme correspondant aux frais de candidature restera acquise à l'Institut Supérieur de l'Environnement dans tous les cas.

A Le

Signature du candidat :

Dossier de candidature à retourner par courrier
à l'adresse suivante (avec les pièces à joindre) :

Institut Supérieur de l'Environnement
Service des admissions
11 avenue Jean d'Alembert
78190 Trappes

Ou par E-mail :
candidats@institut-environnement.org



Institut Supérieur de l'Environnement
Etablissement d'enseignement supérieur privé fondé en 1993
SAS à associé unique au capital de €7.622,45 – 391 562 378 RCS Versailles

www.institut-superieur-environnement.com